

publique, destiné à l'ensemble des responsables de médiathèques recrutés dans le cadre du projet. Ce module est de trois mois pour les responsables des médiathèques pilotes, d'un mois pour les responsables des bibliothèques satellites.

Les enseignements techniques sont assurés par les professeurs de l'ESI tandis que les modules consacrés à la médiation autour du livre et les services aux publics spécifiques (petite enfance, adolescents, etc.) bénéficient de l'expertise de professionnels français.

Enfin, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Cobiac) et le Ministère de la Culture français se sont largement investis dans ce dispositif en permettant l'accueil en France de l'ensemble des responsables des médiathèques pilotes, qui ont bénéficié d'un stage pratique de un à trois mois.

La mise en place de cette formation constitue une

expérience pilote en matière de formation continue des fonctionnaires des collectivités territoriales aux métiers de la lecture publique. Cette expérience permettra d'enrichir la réflexion plus générale sur la formation aux métiers des bibliothèques au Maroc menée aujourd'hui par l'ESI, à laquelle le SCAC apporte un soutien scientifique et technique.

Isabelle Nyffenegger

Conservateur
Chargée de mission
Ambassade de France à Rabat

Bouchra Latifi

Informatiste
Chef de projet
FSP "Appui à la lecture publique au Maroc"

>>> La lecture publique au Liban

Le Liban a connu des évolutions variables dans le développement de la lecture publique. En effet, bien que "La Grande Bibliothèque de Beyrouth" devenue "Maison nationale des livres" (Dar Al-Koutoub Al-Wataniah), l'équivalent d'une bibliothèque nationale, ait été instituée en 1921 et ouverte au public, le reste du pays dut attendre la deuxième moitié du vingtième siècle pour voir des bibliothèques, généralement modestes et isolées, s'ouvrir dans certaines de ses grandes ou moyennes localités à l'initiative d'organisations non gouvernementales ou de fonds privés, parfois appuyées par les autorités publiques. Toutes ces bibliothèques, y compris la bibliothèque nationale, ont pratiquement disparu pendant les 15 années de guerre (1975-1990).

Conscient de l'insuffisance de l'infrastructure en matière de bibliothèques, le Ministère libanais de la Culture a mis en place dès 2001 un programme visant à la démocratisation de l'accès aux sources du savoir et à la participation à la vie culturelle par la généralisation des bibliothèques publiques. Malgré de faibles moyens financiers et humains, ce programme s'est développé autour de deux axes :

- **La création de bibliothèques** : Un accord en 2001 avec l'AIF (Agence Intergouvernementale de la Francophonie) a permis l'ouverture de 14 CLAC (Centres de Lecture et d'Animation Culturelle) répartis sur tout le territoire. Le Ministère poursuit seul ce programme avec l'ouverture de deux nouveaux CLAC par an.
- **La signature d'une convention de partenariat** avec toutes les autres bibliothèques existantes qui le souhaitent et remplissent des critères minimums en local,

collections, personnel et qui ont mis en place un comité de gestion. Le Ministère s'engage selon ses moyens à les soutenir par la formation des personnels, la dotation de documents et des animations. En 2004, 37 conventions (y compris avec les CLAC) étaient signées par les autorités municipales ou les associations gérant ces bibliothèques.

Parallèlement à l'action du Ministère, la société civile s'est mobilisée à titre associatif ou privé. Le réseau le plus important est celui de l'association ASSABIL (Association des Amis des Bibliothèques Publiques) qui a créé sa première bibliothèque en 2001 à Beyrouth et développé un réseau de partenariat avec d'autres bibliothèques dans le pays. Cette association travaille actuellement sur un programme de 10 bibliothèques à Beyrouth à réaliser en partenariat avec la municipalité et l'aide du Conseil Régional de l'Île de France.

Ces efforts conjugués ont permis de médiatiser le rôle et l'importance d'une bibliothèque dans une ville et depuis les dernières élections municipales, plusieurs présidents de conseils municipaux ont pris la décision de créer ou d'agrandir leur bibliothèque.

Pour concrétiser leur décision, ils doivent résoudre plusieurs difficultés :

- Le peu de finances publiques locales pour les locaux et les collections ;
- L'inexistence d'un statut pour les bibliothécaires et le gel des emplois publics ;
- L'insuffisance d'ouvrages édités en langue arabe pour la jeunesse.

Le Ministère, dans la limite de ses moyens, les accompagne dans leur projet, les aide à chercher des financements publics ou privés, à constituer des collections et à sélectionner un ou plusieurs salariés (sous contrat précaire).

Plusieurs partenaires internationaux apportent leur soutien au réseau de la lecture publique par des dotations de documents ou des formations. L'UNESCO, par exemple, intervient sur les formations. L'initiative privée est aussi bien présente avec les dons de la diaspora libanaise.

Ce soutien peut parfois avoir un aspect négatif : le don de livres, souvent pratiqué, entraîne un déséquilibre des collections en faveur de la langue française. Certains ouvrages envoyés ne sont pas adaptés aux besoins du lectorat libanais.

Ce déséquilibre explique en partie le peu de prêts réalisés par l'ensemble des bibliothèques. Les bibliothèques, grâce à une forte motivation des salariés ou bénévoles, sont largement ouvertes, accueillent les classes, proposent des animations, mais les chiffres des inscrits et des prêts restent très bas. La "bataille de la lecture" reste encore à gagner.

Un des défis des prochaines années sera de "déscolariser la lecture", de créer et développer les espaces pour la jeunesse et de sensibiliser les parents, les professionnels de la petite enfance et les élus aux enjeux de la lecture.

Un deuxième défi posé au Liban, premier pays exportateur de livres en langue arabe, est de favoriser le développement de l'édition pour la jeunesse dans cette langue.

De nouveaux éditeurs jeunesse commencent à développer des collections de qualité. Une revue professionnelle de critique de la littérature de jeunesse libanaise, *Hamzet Wasl*, a vu le jour et en est à son troisième numéro. (Voir la présentation de cette revue en p. 12).



La bibliothèque de Mtein

Bien qu'elle soit pour l'essentiel concentrée à Beyrouth, l'offre en librairie en littérature de jeunesse s'améliore. Un Projet FSP (Fonds de Solidarité Prioritaire) Lecture publique et Édition jeunesse en langue arabe est en cours de signature entre l'État français et l'État libanais. Une assistante technique française est mise à la disposition du Ministère de la Culture du Liban depuis le 1^{er} avril 2005. Ce Fonds de Solidarité Prioritaire viendra en appui de l'action du Ministère pendant 3 ans.

Le rôle du Ministère de la Culture est essentiel pour les années à venir. La stabilisation politique en cours, tant espérée par les Libanais, devrait permettre à l'État libanais de donner à ce Ministère une reconnaissance officielle sur le plan législatif (dépôt légal, droit d'auteur...), financier et humain (statuts des personnels, organigramme...).

Marie-Hélène Bastianelli

Bibliothécaire
Assistante technique FSP Lecture Publique et Édition Jeunesse

Rita Maalouf

Bibliothécaire
Adjointe à la lecture publique

Liban

La lecture publique en chiffres :

Service de la lecture publique au Ministère : 3 personnes

Le réseau comprend 48 bibliothèques publiques, dont 37 ont signé une Convention de partenariat avec le Ministère de la Culture.

16 bibliothèques sont des CLAC

25 bibliothèques ont adhéré au réseau ASSABIL.

7 projets avancés : ouvertures prévues début 2006

10 nouveaux projets en démarrage.

80% des bibliothèques ont au moins 1 salarié.

Les collections de livres trilingues sont en arabe, français, anglais.

13 bibliothèques publiques dans les Centres Culturels étrangers dont 10 dans le réseau culturel français.